

### A – NUMÉRO DU DOSSIER (réservé au ministère de la Culture et des Communications)

Numéro de dossier:

### B – IDENTIFICATION DES PARTIES

Partie requérante (veuillez cocher la case correspondante):

Association de producteurs ou, le cas échéant, producteur  Association d'artistes reconnue

**Veuillez indiquer les coordonnées des parties concernées :**

Nom de l'association de producteurs ou, le cas échéant, du producteur :

Adresse (numéro, rue et ville) :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Cellulaire :

Courriel :

Représentée par :

Nom du bureau :

Adresse si différente (numéro, rue et ville) :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Cellulaire :

Courriel :

Nom de l'association d'artistes reconnue :

Adresse (numéro, rue et ville) :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Cellulaire :

Courriel :

Représentée par :

Nom du bureau :

Adresse si différente (numéro, rue et ville) :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Cellulaire :

Courriel :

**Veuillez informer rapidement la [Direction du statut de l'artiste et de la sensibilisation et de la formation aux arts et à la culture](#) si un procureur ou un autre représentant est nommé après l'envoi de la demande, ou si le représentant dont le nom est indiqué sur le formulaire a changé, afin d'éviter des délais.**

## C – RÉGION ADMINISTRATIVE OÙ LE DOSSIER DOIT ÊTRE TRAITÉ

Région administrative :

## D – RENSEIGNEMENTS

Veillez cocher si vous avez transmis une copie écrite de votre demande à l'autre partie.

Quelle est la raison de la demande ?

- Les parties ne s'entendent pas sur la nomination d'un arbitre (article 35.2).  
 L'entente collective ne pourvoit pas à la nomination d'un arbitre (article 35.2).

Quels sont les noms d'arbitres échangés entre les parties et qui n'ont pas fait l'objet d'une entente ?

S'agit-il d'un dossier urgent ?  Oui  Non

Si oui, pourquoi ?

Est-il nécessaire que l'arbitre soit bilingue ?  Oui  Non

Quelle est la nature du ou des griefs ?

## SIGNATURES

\_\_\_\_\_  
Signature de la partie requérante

\_\_\_\_\_  
Date (aaaa-mm-jj)

### TRANSMISSION DES DOCUMENTS

Direction du statut de l'artiste et de la sensibilisation  
et de la formation aux arts et à la culture

Ministère de la Culture et des Communications

225, Grande Allée Est, bloc C, 2<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5G5

Télécopieur : 418 380-2345

Courriel : [statutdelartiste@mcc.gouv.qc.ca](mailto:statutdelartiste@mcc.gouv.qc.ca)

### INFORMATION

Victor Dzomo-Silinou 418-380-2322, poste 7370

### RAPPEL

- Veuillez aviser l'autre partie de la présente demande.
- Veuillez joindre à la présente demande :